

À quoi ressemble la victoire?

Jim Enos

Président de l'Ontario, PHC Canada

Les termes ont souvent des significations différentes selon les personnes ; prenons l'exemple du terme « gagner. »

Dans le sport, la victoire et la défaite sont généralement déterminées par les points au tableau d'affichage. Mais qu'en est-il de la situation où deux coureurs approchent de l'arrivée et où l'un d'eux trébuche et tombe ? L'autre coureur s'arrête alors pour l'aider à se relever, tandis que le coureur arrivé troisième se précipite vers la ligne d'arrivée et est déclaré vainqueur. Certes, le coureur qui franchit la ligne d'arrivée en premier est le vainqueur selon les règles de la compétition, mais n'y a-t-il pas un autre vainqueur, voire un héros, dans cette histoire ?

Qu'en est-il de l'élève qui défend des principes religieux lors d'un débat scolaire et qui se fait ridiculiser, traiter de haineux et de perdant, tandis que l'autre orateur, défendant un comportement contraire aux préceptes divins, est acclamé et déclaré vainqueur ? N'y a-t-il pas, là aussi, un héros ?

Il existe ensuite un parti politique fondé sur les principes bibliques et conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. Ce parti s'est donné pour mission de défendre les femmes contre l'obligation de concourir contre des hommes biologiques dans le sport ou de tolérer la présence d'hommes biologiques dans leurs installations publiques intimes, telles que les toilettes, les vestiaires et les douches. Il s'oppose également à l'obligation d'utiliser des cellules individuelles et à d'autres situations qui les rendent vulnérables.

Ce parti prend également position pour la protection des mineurs soumis à des pratiques de « transition » sociale et sexuelle, compte tenu des préjudices irréversibles et permanents auxquels ils consentiraient sans être en mesure de comprendre pleinement la gravité de cette démarche.

En 2016, ce parti a souhaité engager un dialogue public concernant la politique de la Ville de Hamilton autorisant les hommes biologiques à accéder aux installations publiques intimes réservées aux femmes. Afin de sensibiliser le public à cette politique, le parti a conclu un contrat avec l'agence de publicité de la Ville pour la diffusion, pendant quatre semaines, d'une affiche sur quatre autobus de la Ville de Hamilton. Cette affiche montrait un homme ouvrant une porte avec l'inscription « Douches pour femmes » et le slogan « Droits humains en conflit... Où est la justice ? » Quelques jours seulement après son affichage, la Ville a retiré les affiches, prétextant qu'elles véhiculaient une image négative des personnes transgenres. Le parti a alors porté l'affaire devant les tribunaux et a obtenu gain de cause à l'unanimité en 2018 !

Dans leur jugement, les juges ont écrit : **[39] « Le droit à la liberté d'expression est reconnu depuis des siècles comme un élément fondamental du bon fonctionnement de la démocratie. Par conséquent, il est protégé par les constitutions, les lois et les tribunaux dans de nombreuses juridictions. À l'inverse, l'absence de liberté d'expression est une caractéristique commune des dictatures et des régimes tyranniques. »**

Et, [53] « **La décision prise en l'espèce n'est ni insignifiante, ni éphémère, ni marginale. Au contraire, il s'agit d'une décision d'une importance capitale, car elle met en balance le droit d'un parti politique enregistré à s'exprimer politiquement et le droit d'un groupe de personnes à être protégé contre des propos prétendument discriminatoires.** »

Voilà qui semble prometteur !

Puis, en 2023, face à la montée en puissance soudaine de l'idéologie transgenre dans les politiques publiques, ce parti a décidé de réaffirmer sa position sur le sujet en l'affichant sur les abribus de la ville de Hamilton. La publicité proposée présentait l'image d'une jeune femme vêtue modestement, accompagnée de la légende : « Femme : une femelle adulte. » Cette fois, la Ville a rejeté la publicité avant même son affichage, déclarant : « **À première vue, la publicité qui présente une femme cisgenre avec la légende "Femme : une femelle adulte" énonce une définition simple que l'on trouve dans la plupart des dictionnaires.** »

Et, « **Le message de la publicité soutient une définition traditionnelle et biologiquement déterminée du genre, conforme aux valeurs conservatrices. Cette définition est par nature restrictive et excluante, et ne reconnaît pas le vécu des personnes transgenres et non binaires qui s'identifient comme femmes.** »

Après notre victoire éclatante en 2018, nous pensions que cette fois encore, ce serait un triomphe. Mais les temps ont changé ! Il semble que nous ayons perdu en Cour divisionnaire et, plus récemment, en Cour d'appel de l'Ontario. Trois années d'efforts et des sommes considérables ont été investies. Bien sûr, certains qualifieront peut-être notre parti de perdant, mais l'est-il vraiment ? Lorsqu'un parti fédéral défend délibérément des principes qui honorent Dieu, n'est-il pas toujours du bon côté ? Je dis « oui ! »

Si ce parti ne promet et ne défend pas les principes bibliques dans la sphère politique, qui le fera ?

Ce parti est le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada (PHC Canada) et aujourd'hui encore, nous avons besoin de votre aide financière.¹ Nous avons été condamnés à payer 36 500 \$ et nous devons bientôt régler cette somme. Pourriez-vous nous soutenir financièrement dès aujourd'hui en contribuant à hauteur¹ de 100 \$, 200 \$ ou même 400 \$? Sachez que si vous êtes toujours imposable, les premiers 400 \$ bénéficient d'un généreux crédit d'impôt de 300 \$, ce qui réduit votre contribution à seulement 100 \$. Nous vous invitons à prier à ce sujet, mais n'attendez pas ; nous avons besoin de la contribution de chaque membre, selon ses moyens.¹

Le PHC du Canada continuera de défendre notre héritage de droits et de libertés. Joignez-vous à nous dans ce combat en nous apportant votre soutien financier.

Notes de bas de page

¹ app.etapestry.com/onlineforms/ChristianHeritagePartyofCa/DefendWomen.html

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
